

# JE M'INFORME PANDÉMIE COVID-19



## Point sur la situation au CHSLD MICHÈLE-BOHEC au 27 décembre 2021

### Développements récents

Un cas de COVID-19 a été diagnostiqué chez un de nos employés et ce dernier a immédiatement été retiré du travail. La situation a rapidement été prise en charge en collaboration avec les autorités de la santé publique du CISSS des Laurentides.

Nous vous rappelons que le port des ÉPI doit rigoureusement être respecté lors des visites des proches aidants.

Tous les résidents qui ont été en contact avec les employés sont surveillés étroitement. Les familles des résidents concernés seront contactées rapidement.

Nous continuons de maintenir et d'ajuster rigoureusement les mesures en place pour assurer la sécurité de tous.

Dorénavant, vous devrez **obligatoirement** présenter votre passport vaccinal afin de visiter un proche, le résultat à un test de dépistage négatif datant de moins de 72 heures ne sera plus accepté.

#### MESURES EN PLACE

- Nous contactons les familles touchées le jour même où nous recevons les résultats.
- Les équipements de protection individuelle sont disponibles en quantité suffisante.
- Des formations sur la prévention et contrôle des infections ont été offertes au personnel.
- Supervision quotidienne des résidents et des employés.

### CHSLD ET RI - Sorties des résidents dans les milieux sans éclosion

#### \*\*\* Mise à jour \*\*\*

Les sorties des résidents ne sont pas permises pour des rassemblements, sauf dans des situations exceptionnelles.

## Livraison pour les résidents

Les livraisons de nourriture ou de biens sont permises sous certaines conditions. Tout contenant et emballage doit être désinfecté soigneusement à l'arrivée.

## Accès à l'établissement

Dorénavant, vous devrez **obligatoirement** présenter votre passport vaccinal afin de visiter un proche : le résultat à un test de dépistage négatif datant de moins de 72 heures n'est plus accepté. Est-ce que mon proche est touché?

Nous contactons les familles touchées le jour même où nous recevons un résultat positif chez un résident.

## Que faites-vous pour que le CHSLD soit aussi sécuritaire que possible?

Depuis le début de la pandémie, nous avons appliqué toutes les mesures sanitaires préconisées par le MSSS et l'Institut national de santé publique et même davantage. Également, nous nous ajustons continuellement aux mesures spécifiques à nos établissements.

## Qualité des soins et des repas

Les mesures en place ainsi que les protocoles reliés au COVID-19 changent évidemment la dynamique de l'établissement. Par contre, les résidents sont soignés comme il se doit et notre cuisine fonctionne comme à l'habitude. Il se peut cependant que nos façons de faire habituelles soient adaptées afin de nous conformer à la directive de distanciation physique. Nos gestionnaires, notre personnel soignant et nos employés de soutien redoublent d'ardeur pour assurer un service professionnel malgré les circonstances.

## Personnes externe

À compter de ce jour, les chanteurs ne sont plus permis dans nos établissements.

## Bénévoles

À compter de ce jour, les bénévoles sont permis à certaines conditions.

### Merci pour votre soutien

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions auxquelles vous ne trouvez pas réponse ici. Nous vous remercions de votre soutien et de votre compréhension en ces temps difficiles.

Prendre note que le communiqué sera mis à jour seulement si la situation change et vous en recevrez une copie à ce moment par courriel et il sera publié sur notre page Facebook et notre site Web.